

REPUBLIQUE DE GUINEE

- - - - -
Travail – Justice – Solidarité

- - - - -
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- - - - -
Secrétariat Général du Gouvernement

DECRET

--
D/99 /010 /PRG/SGG

Portant nomination d'un Chef
de Mission Diplomatique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret D/99/004/PRG/SGG du 8 mars 1999 portant
nomination du Premier Ministre ;

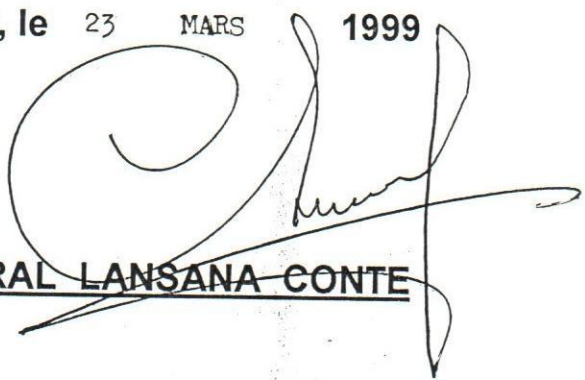
VU le Décret D/99/PRG/SGG du 12 mars 1999, portant nomination
des Membres du Gouvernement.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/- Monsieur ELHADJ DIONE ABOUBACAR,
précédemment chargé des Affaires Politiques et Culturelles de
l'Ambassade de Guinée à New York, est nommé Ambassadeur
Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée à Tripoli
(Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste).

ARTICLE 2/- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date
de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la
République.

Conakry, le 23 MARS 1999


GENERAL LANSANA CONTE

